

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2014

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 26 juin 2014

Prend acte des décisions du Maire,

Approuve le compte-rendu des séances du Conseil Municipal du 04 et du 17 avril 2014

-2014-06-06 : Adopte le Règlement intérieur du Conseil Municipal à *la majorité* (abstention de Monsieur Cyril KRETZSCHMAR)

-2014-06-07 : Renonce à l'application des pénalités de retard – marché public – travaux de construction de la maison de la solidarité à *l'unanimité*

-2014-06-08 : Modifie les crédits budgétaires, dans le cadre de la Décision Modificative n°2. L'équilibre de la DM est obtenu par une diminution de 50 000 € des dépenses imprévues de fonctionnement, une majoration du virement du fonctionnement vers l'investissement de 29 991,43 € et par une diminution des dépenses imprévues d'investissement de 52 847,57 €. Après DM1 et équilibre de la DM2, les dépenses imprévues de fonctionnement s'élèvent à 132 920 € et les dépenses d'investissement à 47 152,43 €. Le virement s'élève à 542 956,10 €. Le recours à l'emprunt demeure constant, à 237 345,90 €, à *la majorité* (vote contre du groupe Francheville au Cœur et de Monsieur Cyril KRETZSCHMAR)

-2014-06-09 : Admet en perte les titres de recette pour un montant total de 15 670,35 € à *l'unanimité*

-2014-06-10 : Valide les dispositifs suivants : Ajustement au sein de l'EAJE Franch'mômes comme suit :

Un poste d'Educateur de jeunes enfants à temps non-complet (22,28/35^{ème}) ouvert aux grades d'Educateur de jeunes enfants et d'Educateur de jeunes enfants principal en un poste d'Educateur de jeunes enfants à temps complet (35/35^{ème}) ouverts aux grades d'Educateur de jeunes enfants et d'Educateur de jeunes enfants principal à compter du 01^{er} septembre 2014.

Ajustement au sein du Service Jeunesse comme suit :

Un poste d'Animateur du Bureau Information Jeunesse à temps complet (35/35^{ème}) ouvert au cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation à compter du 01^{er} septembre 2014.

Ajustement au sein de la Direction Générale des Services comme suit :

Un poste de Coordinateur des services municipaux à temps complet (35/35^{ème}) ouvert aux grades d'attaché et d'attaché principal à compter du 01^{er} juillet 2014. Adopte le tableau des effectifs à *l'unanimité*

-2014-06-11 : Retire la délibération du 15 mars 2012 et la remplace par la présente dont l'application est la rentrée de septembre 2014. Valide l'application des taux aux services. Applique la tarification des services périscolaires au service extrascolaire mercredi après-midi dans le cadre de la création d'un accueil de loisirs à l'école du Bourg à la rentrée de septembre 2014. Autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre tous les actes nécessaires au déploiement de ces mesures à *l'unanimité*

-2014-06-12 : Approuve la procédure d'appel d'offres ouvert pour la confection et la livraison de repas pour la restauration scolaire. Autorise Monsieur le Maire à signer le marché relatif à la confection et à la livraison de repas pour la restauration scolaire avec l'entreprise SODEXO pour un montant de 2.710 € HT par repas à *la majorité* (abstention de Monsieur Cyril KRETZSCHMAR)

-2014-06-13 : Instaure l'obligation de déposer une déclaration préalable pour un ravalement de façade sur l'ensemble du territoire communal à l'unanimité

Denis CHAMOND
Directeur Général des Services

Présents : Mr RANTONNET, Mme PETIT, Mr LAVERLOCHERE, Mme SANTOS-MALSCH, Mr GOURRIER, Mme QUIBLIER, Mr CALABRE, Mme BARBIER (pour les délibérations relative à l'Education), Mr DASSONVILLE, Mme SALEMBIER-MICHEL, Mr BONNEMAN, Mme REY, Mme JAUFFRET, Mr ROUX, Mme PRUNARET, Mr SADOT, Mme D'HONNEUR, Mr CORTIAL, Mme RODAMEL, Mr TREMBLEAU, Mme POULARD, Mr GUILLON, Mme BARBET, Mr GOTTELAND, Mr LAMBERT, Mme DUMONT, Mr KRETZSCHMAR, Mme FAÏ, Mr GUIBERT, , Mr RIVIER

Ont donné pouvoir : Mr DE PARISOT DE BERNECOURT, Mme ELLENBERGER, Mme JAMBON